

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 246 - février 2019

SOMMAIRE

> Actualités

Plan Grand froid : un toit
pour les mères sans-abri
à Domont



Page 4

> Jeunesse

Graines de Savoirs :
l'accompagnement
à la parentalité
version ludique !



Page 7

> Retour sur...

La galette des Seniors



Page 10

Toute la lumière sur la FIBRE

pages 2-3



TEMPS FORTS

> Samedi 23 mars

Le Carnaval

Venez nombreux au rendez-vous annuel du Carnaval Domontois ayant pour thème *Les Carnavals du Monde*. Déguisements, chars, déambulations rythmeront cet événement incontournable de la ville.

Départ : 14 h 30 des Tournesols
Arrivée : 16 h dans le Parc des Coquelicots
Renseignements : 01 39 35 55 00



> Dimanche 24 mars

Le footing domontois

C'est parti pour la nouvelle saison du fameux footing domontois ! Que vous soyez novice ou expérimenté, cette course est l'occasion de pratiquer une activité physique dans une ambiance chaleureuse. Un rendez-vous sportif à ne pas manquer !

Départ à 10 h - Place de la Gare
Renseignements : 01 39 35 55 00



Toute la lumière sur la fibre à Domont

Elle révolutionne l'accès à Internet, intègre la téléphonie, achemine la télévision en haute voire ultra haute définition, ouvre la porte aux services de vidéo à la demande. Elle permet aux entreprises, aux professionnels comme aux salariés d'améliorer leur compétitivité ou d'accéder au télétravail. La fibre optique se déploie à Domont. Quand pourrez-vous en bénéficier ? Pourrez-vous librement choisir votre opérateur ? Aurez-vous l'obligation de résilier votre abonnement téléphonique classique ? Réponses à vos questions dans ce dossier spécial.

La fibre, c'est pour quand ? Depuis plusieurs mois, c'est l'une des questions les plus régulièrement posées au Maire, ainsi qu'aux élus et agents de la ville. Et pourtant, la commune n'a quasiment aucune responsabilité directe dans la réalisation de cette nouvelle infrastructure entièrement réalisée et financée par l'opérateur Orange. La rédaction du *Domontois* a donc fait le choix d'aller chercher l'information à la source, directement auprès d'Emmanuel Brulon, Directeur des relations avec les collectivités locales du Val-d'Oise et auprès de Patrick Courmont, Chef de projet ville qui encadre le déploiement à Domont. Tous deux ont répondu aux principales questions posées par les Domontois.

Qui construit le réseau de fibre optique à Domont ?

C'est l'opérateur Orange. Le choix de cette entreprise a été fixé dans le cadre du plan fibre décidé par l'État qui a négocié avec les différentes entreprises capables de supporter de tels investissements partout en France.

Il faut également savoir que Domont se situe dans la catégorie des villes de moyenne densité où seul un opérateur est autorisé à construire le réseau fibre, ce dernier étant ensuite mis à disposition des autres opérateurs dans le cadre d'une mutualisation de l'infrastructure. Dans les zones les plus denses, comme Paris, les opérateurs peuvent s'ils le souhaitent construire chacun leur réseau. En revanche, dans les zones rurales, des fonds publics sont nécessaires pour assurer l'égalité d'accès à l'Internet. Dans ce cas, les collectivités locales peuvent engager le déploiement de la fibre dans le cadre d'appels d'offres auprès des opérateurs, en prenant en charge une part de l'investissement, ce qui est le cas dans le Val-d'Oise où le Conseil départemental participe au financement de la fibre dans les zones rurales.

Orange a-t-il le monopole sur les communes où il construit un réseau fibre optique ?

Non. Le déploiement de la fibre optique repose, partout en France, sur un prin-



Patrick Courmont, Chef de projet ville qui encadre le déploiement à Domont (à gauche) et Emmanuel Brulon, Directeur des relations avec les collectivités locales du Val-d'Oise (à droite) ont répondu à vos principales questions sur la fibre optique, pour l'opérateur Orange®.

cipe fort : le consommateur doit pouvoir librement choisir l'opérateur qui lui fournira l'accès à Internet. Aucune situation de monopole n'est possible dans la commercialisation de l'accès à Internet par fibre optique. Pour garantir ce principe de libre concurrence, Orange a l'obligation de transmettre les informations à l'ARCEP, l'Autorité de régulation, qui en informe en temps réel tous les opérateurs. Les services techniques d'Orange qui construisent le réseau ont même l'interdiction de communiquer avec les services commerciaux d'Orange.

Lorsque la fibre est opérationnelle dans un quartier, y a-t-il obligation de résilier la ligne téléphonique classique ou l'accès Internet par ADSL ?

Non. Le réseau fibre optique s'ajoute au réseau actuel en cuivre mais ne le remplace pas. Si vous souhaitez conserver votre ligne téléphonique actuelle, ou si vous n'avez pas besoin des performances de la

fibre, vous pourrez conserver vos équipements et services existants. Ce principe s'applique quel que soit le type de votre raccordement : maison individuelle, copropriété, entreprise.

On voit souvent les techniciens installer les câbles et les armoires dans un quartier, mais il reste impossible d'être raccordé à la fibre optique. Pourquoi ?

Parce qu'entre chaque étape de construction d'un réseau fibre, l'opérateur est tenu de respecter des gels réglementaires per-

mettant aux autres opérateurs d'installer leurs équipements dans les armoires et de préparer leurs offres commerciales. 3 mois de gel après la mise en service d'une armoire. 1 mois de gel après l'installation d'un boîtier de raccordement dans votre rue ou votre immeuble. Si vous avez vu aujourd'hui même le boîtier de raccordement installé dans votre rue ou dans votre immeuble, il faudra attendre au minimum un mois avant de pouvoir souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix.

→ QUAND SEREZ-VOUS RACCORDABLE

Voici plusieurs liens vers des sites internet qui vous permettront de tout savoir sur le déploiement en cours à Domont.

<https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Ce site présente une cartographie extrêmement précise du déploiement à Domont où chaque logement est référencé.

<https://reseaux.orange.fr/maison/comment-avoir-fibre>

<https://boutique.orange.fr/internet/interet-fibre>

Ces liens vous permettent de déposer vos coordonnées auprès de l'opérateur Orange. Vous serez ensuite régulièrement informés de la progression du déploiement et tout de suite prévenus lorsque votre logement sera éligible. À vous ensuite de solliciter les opérateurs et faire jouer la concurrence.

www.arcep.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur la réglementation et notamment le respect du principe de concurrence entre opérateurs, rendez-vous sur le site de l'Autorité de régulation, l'ARCEP, où tout est précisé.

→ À SAVOIR ÉGALEMENT

Vous habitez en immeuble collectif. Renseignez-vous auprès de votre syndic ou de votre bailleur pour savoir si toutes les dispositions ont été prises pour autoriser l'accès aux parties communes. Sans accord préalable, l'opérateur ne peut pas procéder au câblage de l'immeuble.

Vous avez passé commande auprès d'un opérateur. Un rendez-vous avec le technicien est fixé ? Dans la mesure du possible, repérez, avant son passage, le chemin qu'il pourra utiliser pour tirer le câble de la rue ou des parties communes de votre immeuble jusqu'à l'intérieur de votre habitation. Choisissez également l'emplacement où vous souhaitez installer votre prise optique et votre box. Un technicien n'a pas le droit, par exemple, de percer les dalles ou les murs. En préparant cette installation, tout ira plus vite, sans nécessiter un éventuel retour du technicien.

La pose d'une deuxième prise est-elle prise en charge ? Clairement non. L'abonnement proposé par la plupart des opérateurs comprend l'installation d'une box et d'une seule qui contient déjà plusieurs connecteurs. Pour connecter d'autres équipements dans une autre pièce de votre logement, un téléviseur notamment, vous devrez acquérir et installer vous-même les équipements nécessaires (câbles, amplificateurs WIFI, prise courant porteur...).



DÉPLOYER LA FIBRE, POURQUOI C'EST SI LONG

La construction d'un réseau de fibre optique représente un véritable défi technologique bien plus complexe qu'il n'y paraît. Une fois sélectionné, l'opérateur doit engager des investissements coûteux et respecter un calendrier de déploiement dont les principales étapes sont les suivantes :



1 - PLANIFIER LE DÉPLOIEMENT -

Impossible de couvrir une ville de la taille de Domont en quelques mois.

Les investissements sont répartis sur plusieurs années, nécessitant un déploiement progressif par lots au nombre de trois sur la commune de Domont.

2 - RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES - Lorsque les techniciens sont à l'œuvre dans votre quartier, 4 mois d'études ont été nécessaires en amont. Il faut prévoir, dans le moindre détail, le nombre de logements à desservir, où passeront les câbles, où seront implantées les armoires. Ces études sont réalisées en partenariat avec les services techniques de la Ville, notamment pour une implantation judicieuse des armoires. L'objectif est d'éviter au maximum les travaux de génie civil coûteux et gênants.

3 - DÉPLOYER LE RÉSEAU - La fibre, c'est comme le téléphone classique, il faut installer des kilomètres de câbles pour que chaque usager potentiel dispose de sa ligne. Les câbles suivent généralement le même chemin que les câbles téléphoniques existants, du central jusqu'à l'habitation, dans des gaines enterrées ou le long des poteaux télécom ou d'électricité.

4 - RESPECTER LES GELS RÉGLEMENTAIRES - Une fois les équipements opérationnels, un délai de trois à quatre mois doit être respecté pour permettre à tous les opérateurs de raccorder leurs propres équipements au réseau et de commercialiser leurs offres.

COUP D'ŒIL SUR LE DÉPLOIEMENT

Le déploiement de la fibre optique sur Domont a été organisé en trois lots distincts qui apparaissent clairement sur cette carte de la commune. Ce schéma présente également les niveaux d'avancement selon les secteurs et le calendrier prévisionnel d'ouverture des accès au service.

LOT 3

- 2 031 équivalents logement ;
- 6 armoires ;
- 0 logement déjà éligible ;
- Raccordement des armoires en cours ;
- Premiers logements raccordables, début second semestre 2019 ;
- **Prévision de fin de déploiement : 2020.**

ENSEMBLE DE LA COMMUNE

- 8 393 équivalents logement à raccorder ;
- 24 armoires de raccordement ;
- **Taux de couverture actuel : 28 %.**

LOT 2

- 5 052 équivalents logement ;
- 15 armoires ;
- 1 310 logements déjà éligibles ;
- 3 742 lignes disponibles dans les armoires ;
- **Prévision de fin de déploiement : 2020.**

LOT 1

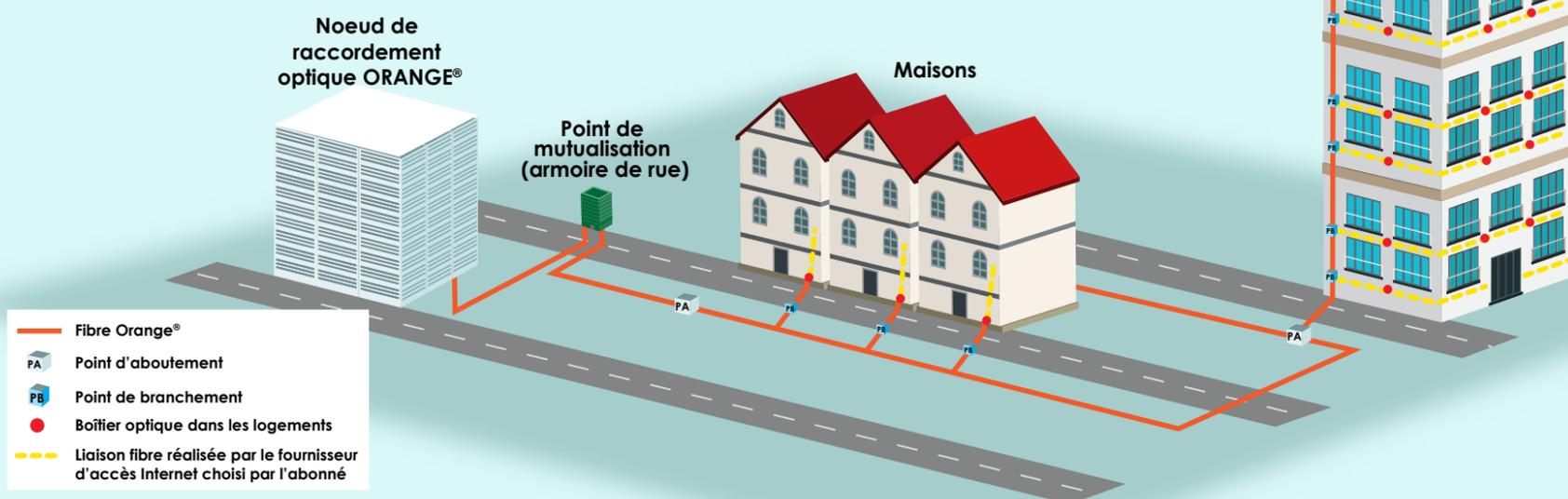
- 1 309 équivalents logement ;
- 3 armoires ;
- 1 086 logements déjà éligibles ;
- 223 lignes disponibles dans les armoires ;
- **Achèvement prévisionnel du lot : 2 019.**

Avec la fibre, communiquez à la vitesse de la lumière

Avec la fibre optique, bénéficiez de la technologie la plus avancée dans le domaine de l'Internet, de la téléphonie et de la télévision du XXI^e siècle :

- **Un débit internet pratiquement multiplié par dix** par rapport à l'ADSL. De quoi surfer à la vitesse de l'éclair, envoyer ou télécharger des fichiers volumineux tels que photos ou vidéos numériques en quelques secondes ou minutes. Si vous êtes un gros utilisateur d'Internet, ça change tout !
- **Une seule facture pour plusieurs services** : Internet, téléphone, télévision, programmes télé et films à la demande... les opérateurs vous proposent des gammes de services à la carte, à des tarifs adaptés à votre budget.
- **Plus besoin d'antenne** : Fini les problèmes de réception de la TNT et les images qui figent voire disparaissent, généralement pendant votre film préféré ou au beau milieu d'un match de foot. La fibre achemine la télévision en haute définition avec une qualité bien meilleure que la TNT et bien plus fiable. Les performances du réseau permettent même de transporter un signal 4K et à terme 8K sans problème.
- **L'Internet pour toute la famille** : Avec des débits qui peuvent atteindre et dépasser les 200 Mbits/s, toute la famille peut surfer sans le moindre problème.
- **Une grande fiabilité** : composée d'un fil de fibre de verre de la taille d'un cheveu, la fibre est totalement insensible à l'humidité, aux interférences électriques ou électromagnétiques.
- **Le même débit pour tous** : Que vous habitiez à cent mètres ou dix kilomètres du central et contrairement à l'ADSL dont les performances diminuent avec la distance, la fibre optique fournit partout les mêmes débits.

LA FIBRE JUSQU'AU LOGEMENT : COMMENT ÇA MARCHE ?



LE NŒUD DE RACCORDEMENT

C'est le cœur d'un réseau de fibre optique, là où convergent toutes les lignes d'un territoire. C'est l'équivalent du central téléphonique classique. À Domont, le nœud de raccordement est d'ailleurs construit au sein du central existant, situé rue Jean Jaurès à proximité du collège.

LES ARMOIRES

Le réseau est construit comme une toile d'araignée dont les armoires sont les éléments essentiels du maillage. Chaque armoire peut distribuer environ 350 lignes optiques. Elles sont donc réparties dans les différentes zones en fonction de la densité de l'habitat, des disponibilités de l'espace public, de l'accord de la mairie pour les travaux sur la voirie. Une fois achevé, le réseau fibre domontois comprendra 24 armoires au total.

LES POINTS DE BRANCHEMENT

Ces équipements intermédiaires permettent de redistribuer plusieurs dizaines de lignes dans une rue ou un groupe de rues, ou à proximité d'immeubles collectifs. Ils peuvent être implantés dans des chambres souterraines ou sur des poteaux.

LE BOÎTIER OPTIQUE

C'est le boîtier installé dans les logements par les fournisseurs d'accès internet choisi par chaque client après souscription d'un contrat.

LE MOT DE... FRÉDÉRIC BOURDIN MAIRE DE DOMONT



L'arrivée de la fibre est un sujet auquel nous accordons la plus haute importance, tant l'attente des Domontois est forte. Depuis l'année dernière, le déploiement s'effectue à un rythme soutenu, conforme aux engagements pris par Orange. Nos services techniques sont également mobilisés pour faciliter l'installation du nouveau réseau en partenariat avec l'opérateur.

La fibre, c'est la technologie dont on rêve pour les usages domestiques, mais c'est également, pour notre ville, un élément d'attractivité complémentaire notamment auprès des professionnels et des entreprises. Orange annonce une couverture complète dès 2020. Tout indique que nous pouvons être confiants.

Plan Grand froid : un toit pour les mères sans-abri à Domont

Pour la troisième année consécutive, la Ville a mis à disposition de la Préfecture du Val-d'Oise et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) un lieu d'hébergement pour des mères isolées et leurs enfants, dans le cadre du plan Grand froid.

Depuis l'hiver 2016-2017, la salle Victor Basch fait office de lieu d'accueil pour les bénéficiaires du plan Grand froid déclenché lorsque surviennent des vagues de froid intenses et durables. En Île-de-France, le plan avait été activé à la mi-décembre 2018 par la Préfecture de Région. Ce dispositif est déclenché lorsque les températures se maintiennent pendant au moins deux jours à des valeurs inférieures aux normales saisonnières, sur la période de novembre à mars. Intégrée à ce dispositif, la salle domontoise a été aménagée pour accueillir des mères en difficulté, toutes avec des enfants, et ce de jour comme de nuit.

Un dispositif désormais bien rodé mis en place en collaboration directe avec les équipes du pôle social 95 de la Croix-Rouge. Ce sont en effet les secouristes bénévoles qui assurent les maraudes ou interviennent sur le terrain pour prendre en charge les sans-abri et les guider vers plusieurs lieux d'hébergement aménagés dans différentes communes du Val-d'Oise. Mais la plupart des personnes prises en charge ont été orientées après un signalement au 115, numéro d'urgence d'assistance aux sans-abri.



La salle Victor Basch accueille depuis trois ans des mères isolées et leurs enfants dans le cadre du plan Grand froid. Cette année, ce lieu d'hébergement d'urgence, pris en charge par la Croix-Rouge, est resté ouvert de jour comme de nuit.

Répondre aux situations d'urgence

« Cette salle convient parfaitement pour accueillir une vingtaine de personnes, adultes ou enfants. Nous pouvons utiliser les sanitaires et les douches mis à disposition par la Ville, le dortoir étant entièrement aménagé avec le matériel de la Croix-Rouge, par nos bénévoles et nos professionnels », explique Pierrick Brondel, adjoint du directeur du pôle social de la Croix-Rouge 95. « Nous venons également en aide à ces personnes en leur proposant des repas, des vêtements voire des jouets pour

les enfants qui proviennent des nombreux dons recueillis par nos unités locales. » Les mères accueillies et leurs enfants sont ainsi mis à l'abri des dangers de la rue, en bénéficiant bien évidemment d'une prise en charge plus globale et plus durable.

La solidarité, dans l'ADN des Domontois

« La Ville de Domont a toujours fait acte de volontariat lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes de solidarité », précise

de son côté Frédéric Bourdin, Maire de Domont. « Et sur ce plan, il faut également souligner l'engagement de nombreux bénévoles de nos associations locales qui portent en eux ces qualités de générosité et d'altruisme avec notre épicerie solidaire, la bourse aux vêtements, la bourse aux jouets, notre comité Croix-Rouge, la liste est longue. »

Des initiatives régulières auxquelles il faut ajouter l'engagement des élus du Conseil municipal des Jeunes très impliqués dans les actions de solidarité, par exemple la col-

lecte de dons au profit de la banque alimentaire. La relève est assurée.

« Il faut également remercier les associations qui utilisent la salle Victor Basch. Elles ont parfaitement compris la portée de cette démarche et s'organisent avec leurs adhérents pour que tout se passe au mieux », ajoute le maire Frédéric Bourdin. « L'ouverture de ce lieu d'hébergement, n'est pas une action municipale, c'est le fruit de l'engagement de dizaines de bénévoles et de nos services sociaux. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. »

NEIGE : LES SERVICES DE LA VILLE À PIED D'ŒUVRE

Le mois de janvier a été marqué par plusieurs épisodes neigeux. Pour permettre aux usagers de circuler sur les axes de la commune, les services techniques, mobilisés dans le cadre du plan hivernal, n'ont pas ménagé leurs efforts.

Lors du premier épisode, les agents sont intervenus sur les 36 km de voirie de la commune pendant trois jours de neige, de 5h à 17h. Un camion avec une lame et une saleuse ont circulé avec deux agents à bord. Un camion-benne avec saleuse piloté par deux agents, un tractopelle avec lame, ainsi qu'un petit tracteur avec lame, pour les cours et les abords des écoles et bâtiments publics, ont également été mobilisés. Dans le même temps, ce sont sept agents du service cadre de vie qui ont procédé au salage devant les bâtiments communaux. Rien que pour ce premier épisode, 25 tonnes de sel ont été déversées sur les voiries, auxquelles s'est ajoutée une trentaine de tonnes pour le deuxième épisode !

Rappelons que le salage n'est efficace que lors de l'écrasement par le passage des voitures sur la chaussée et des piétons sur les trottoirs. Les agents ont procédé par ordre d'importance des axes : les grands axes, puis



les voies principales, les voies secondaires, les voies privées, et enfin les lotissements.

Des services en alerte

Si les services techniques ont pu faire preuve d'une telle réactivité et garantir une circulation fluide sur les axes principaux dès les premières chutes de neige, c'est également grâce au « plan hivernal ». Déclenché en novembre 2018 jusqu'à mars prochain, il permet de faire face aux intempéries. Outre les bulletins d'alerte de la Préfecture, les services sont abonnés à des bulletins spéciaux de Météo France, très précis, intégrant par exemple les températures estimées des chaussées, indispensable pour savoir si de la neige et du verglas sont susceptibles de rester au sol. Les services techniques disposent également d'un agent d'astreinte technique, auquel peuvent s'ajouter en cas de besoin des astreintes dites « neige ». Ce sont ces mêmes agents qui se sont tenus en veille pour intervenir dans les rues il y a quelques jours.

Les équipes ont travaillé d'arrache-pied, parfois pendant près de 10h sur les routes, pour déneiger et saler les axes de Domont. Certains engins ont commencé à tourner dès 5h du matin pour permettre aux travailleurs les plus matinaux de circuler sur les axes principaux.

Courtoisie de rigueur

La présence de neige dans votre rue n'est toutefois pas une raison pour dérapier ! Nulle question de glissade cette fois, mais bien de comportement. Les services ont bien évidemment conscience du besoin de chacun de pouvoir circuler en toute sécurité dans l'ensemble des rues de la commune. Les engins ne peuvent en revanche pas être devant votre porte dès les premiers flocons. La priorité est donnée aux axes les plus fréquentés, avant d'intervenir dans les plus petites rues. Vous pouvez facilement demander une intervention en contactant les services techniques. Si l'agacement de certains riverains peut s'entendre, nul besoin donc de passer sa colère sur les agents au bout du fil, encore trop souvent victimes de mauvais comportements. Qui plus est, chacun à l'obligation légale de déneiger son trottoir afin d'éviter les accidents.

Pour ne pas courir les magasins, les services techniques vous proposent de venir vous fournir en sel de déneigement dans leurs locaux.

La commune vend des sacs de 25 kg à 7,74 €, ainsi que des sacs de 10 kg à 5,53 €.

Renseignements : Services techniques
115, rue d'Ombrevail - Tél. : 01 34 39 15 20

LA SOLUTION ANTIGLISSISSE : LES PNEUS NEIGE !

La neige, même pas peur. Pour Romain, 33 ans, salarié d'une entreprise implantée dans la zone d'activités des Fauvettes, quelques centimètres de poudreuse ne sont plus un souci, grâce à sa voiture équipée de pneus neige. « J'ai pris cette décision après l'hiver 2010. Le mois de décembre avait été particulièrement difficile et quelques mois plus tard, j'ai équipé ma voiture de pneus hiver », explique-t-il. « Ces pneus accrochent parfaitement été comme hiver notamment sur la neige, la différence est réelle. Là où d'autres voitures patinent à la moindre montée, je parviens à passer en évitant également les parcours où les véhicules restent généralement bloqués. Il faut bien sûr rouler plus prudemment, mais c'est beaucoup moins stressant ».



Le lycée de Domont forme la Meilleure Apprentie de France !

Élève au lycée George Sand, Maria João a décroché la médaille d'Or lors du concours National du Meilleur Apprenti de France (MAF) dans la catégorie « Signalétique, enseigne et décor ». Elle sera officiellement distinguée le 27 février lors d'une cérémonie organisée à la Sorbonne.

À 19 ans, elle brille par son talent ! Lauréate lors de la finale départementale, puis lors de la finale régionale du concours du Meilleur Apprenti de France, la jeune Maria João s'apprête à recevoir une troisième médaille d'Or conquise lors de la finale nationale. Une belle récompense pour cette élève du lycée George Sand, qui a décidé de s'orienter vers une filière graphique après sa 3^e.

Après un CAP « Signalétique, enseigne et décor », validé l'an passé, Maria prépare actuellement son Brevet des Métiers d'Art (BMA) à Domont, avec le même enthousiasme. « Ça me plaît toujours autant », sourit-elle. Un cursus qui a permis à la jeune étudiante de s'épanouir pleinement, tout en élargissant ses connaissances. « Ce qui m'a plu dans cette formation, c'est que l'on y apprend différentes choses, notamment le côté technique », explique la jeune femme, qui en dehors des cours ne reste jamais très longtemps sans un crayon à la main. « J'aime beaucoup le dessin, confie-t-elle. Quand je m'ennuie je dessine, quand je vois quelque chose qui me plaît, je le dessine... » Après le lycée, Maria rêve de suivre des études à l'école Boullé de Paris ou aux Beaux-Arts en vue de devenir architecte d'intérieur.

Un cahier des charges strict

Pour triompher lors du concours, les candidats devaient se pencher sur des créations graphiques autour du Salon Nautique International de La Rochelle, le tout en respectant des contraintes très strictes. Un défi qui a attiré Maria. « Créer quelque chose avec mes mains, mes propres idées, et voir ce que les autres en pensent m'a beaucoup apporté », assure-t-elle. Crayon, feutre, adhésif transparent et bien entendu logiciels graphiques professionnels... la candidate a utilisé différentes techniques pour réaliser son panneau accompagné d'un dossier de présentation qui ont réussi à séduire le jury. À noter que plusieurs élèves de la classe de Maria avaient aussi tenté l'aventure, avec un certain succès.

Au total, le Brevet des Métiers d'Art de Domont a décroché 6 médailles lors du concours départemental, 3 lors du concours

régional et l'Or National. Bravo à tous ces élèves méritants.

Former des professionnels de la création et de la production graphique

Un succès que le lycée doit également à Jean-Pascal Péan, professeur d'arts appliqués et responsable pratique du BMA Graphisme et décor, et à une équipe de six enseignants composée de professeurs d'arts appliqués, d'histoire de l'art ou encore d'atelier. Les élèves sont formés à la création de travaux de communication visuelle sur différents supports. « Ici on leur apprend les savoir-faire liés à la technique et la pratique du métier », explique l'enseignant, qui met son savoir au service de ses élèves depuis plus de 20 ans. Avec un cursus complet de quatre ans, les jeunes apprennent le graphisme, l'utilisation d'outils informatiques, de machines d'impression et de découpe ou encore les différents supports et matériaux.

Les stages en entreprise complètent la formation. « Les domaines d'application sont assez larges », développe Jean-Pascal Péan. « Cela peut aller d'une production de kakémonos, de banderoles ou de panneaux à des enseignes signalétiques ou même des voitures. » Le professeur veille également à transmettre certaines techniques plus traditionnelles. « Avec le temps, certains savoir-faire se perdent comme les applications picturales ou les emplois de glacis et de vernis », explique-t-il.

En sortant de la formation, les diplômés sont ainsi autant capables de concevoir, de produire que de fabriquer des produits en volume selon un cahier des charges qu'ils ont eux-mêmes établi.

Les élèves des deux formations d'arts graphiques du lycée participent également activement à la vie de leur établissement en assurant la décoration des parties communes et de la cour de récréation, qui accueille une fresque géante sur l'un de ses murs.



LES ATELIERS DU LYCÉE FONT PEAU NEUVE

Utilisés pour les cours, les ateliers du lycée ont bénéficié d'un coup de jeune pendant l'été 2018.

Au programme : une réhabilitation du bâtiment, avec des murs repeints en blanc, l'aménagement d'une nouvelle configuration, et l'arrivée de nouvelles machines de pointe, comme l'impression 3D, le laser et des nouveaux supports de travail.

Un chantier rendu possible par le soutien de la Région Île-de-France, sollicitée par Joseph Amoyal, le proviseur. À la clé, des locaux plus modernes qui accueilleront progressivement d'autres machines supplémentaires dont un traceur d'impression-découpe et une presse thermique pour créer des t-shirts.

UN LITIGE ? PENSEZ AU CONCILIEUR !

Lorsque l'on est confronté à un litige de moins de 10000 € avec son voisin, son locataire ou son bailleur, ou encore avec une entreprise de construction ou une société commerciale (à l'exclusion des administrations et des sociétés dépendant de l'État), il est possible de faire appel gratuitement à un conciliateur. À Domont, plus de 200 dossiers ont été traités l'an passé.

Le conciliateur n'a pas pour rôle de se substituer au juge, ou d'apporter des conseils juridiques, à l'instar d'un avocat. Il aide en revanche les deux parties, qu'elles soient des personnes physiques ou morales, à résoudre leur litige, sans privilégier l'une par rapport à l'autre. Le conciliateur tente ainsi de trouver un accord amiable entre les deux parties, en instaurant un dialogue afin d'éviter que l'affaire n'encombre les tribunaux. L'action des conciliateurs permet ainsi de réduire de plus de 70 % le nombre des actions en justice. « Mon prédécesseur, Claude François, a permis de régler plus de 200 dossiers l'an dernier, soit presque 20 par mois, qui pour la plupart ont fait l'objet d'un accord », explique Jean-Pierre Gressier, nommé nouveau conciliateur en octobre 2018.

Les conciliateurs sont bénévoles et interviennent gratuitement. Ils sont assermentés et dépendent d'une Cour d'Appel et d'un Tribunal d'Instance, qui leur attribue un secteur géographique.

Rattaché au Tribunal d'Instance de Gonesse, Jean-Pierre Gressier couvre les communes de Domont, Écouen, Ézanville, Moisselles et Piscop. S'il est installé à Domont, le conciliateur ne dispose pas de permanence. Pour entrer en contact avec lui, il suffit de compléter une fiche de renseignements



avec le maximum de pièces utiles afin qu'il puisse prendre connaissance avec précision du dossier et contacter les protagonistes.

« Après avoir contacté ces derniers et demandé, dans certains cas, qu'une main courante soit déposée à la Gendarmerie, j'organise une réunion contradictoire à l'issue de laquelle ils devront trouver ensemble un compromis amiable, mettant fin au litige qui les oppose. À défaut, il leur sera alors possible de porter l'affaire devant le Tribunal d'Instance, s'ils le souhaitent », précise Jean-Pierre Gressier.

Vous pouvez télécharger la fiche de conciliation sur le site de la commune www.ville-domont.fr ou vous la procurer en Mairie (47 rue la Mairie) et au Centre Communal d'Action Sociale (18 rue de la Mairie).

Une fois complétée, envoyez la fiche par voie postale, ou déposez-la dans la boîte de la Mairie, sous enveloppe fermée, avec la mention « Confidentiel » à l'adresse suivante : Mairie de Domont, à l'attention du Conciliateur de Justice - 47, rue de la mairie - BP 4001 - 95331 DOMONT Cedex

ÉDUCATION : LA RENTRÉE 2019 SE PRÉPARE À DOMONT

Le 23 janvier dernier, Charline Avenel, Rectrice de l'académie de Versailles et Hervé Cosnard, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Val-d'Oise, ont rencontré l'ensemble des personnels de Direction et inspecteurs du Val-d'Oise pour préparer la rentrée 2019. Une grande réunion qui s'est déroulée à la Salle des Fêtes de Domont.

Lors de ce rendez-vous, l'accueil des participants a été assuré par des élèves du lycée polyvalent George Sand et du collège Aristide Briand, qui ont proposé aux invités café, thé, boissons fraîches et viennoiseries.



Les nœuds papillon chics et tendance de Gaëlle Guengant

La Philéas Compagnie propose des nœuds papillon alliant qualité de fabrication, matières écologiques et originalité. À sa tête, Gaëlle Guengant, une créatrice domontoise de talent.

Le nœud papillon revient en force depuis plusieurs années. Dans les mariages et les soirées, il fait de plus en plus d'ombre à sa cousine la cravate. Grâce à la Philéas Compagnie, cet accessoire se fait désormais plus tendance et branché que jamais pour être porté au quotidien. Le fruit d'une démarche originale de la pétillante Gaëlle Guengant, qui a décidé de casser les codes du nœud à la James Bond pour donner vie à des créations colorées et uniques. « Je m'inspire d'hommes célèbres pour créer mes nœuds papillon », explique la styliste domontoise.

Gustave Eiffel, Jules Verne ou encore les frères Lumière, avec sa première collection sortie en 2018, la jeune femme a donné le ton.

Une ambiance et une histoire

Car, plus qu'un nom, chaque nœud papillon entend témoigner d'une histoire et d'une ambiance directement en lien avec la personnalité qui l'a inspirée. La créatrice fournit un travail de recherche poussé pour trouver des anecdotes. « Par exemple, j'ai découvert que la mère des frères Lumière était couturière, t é m o i g n e Gaëlle. Or ils se sont inspirés du mécanisme de la machine à coudre pour créer celui d'entraînement de leur cinématographe. En inspectant ma propre machine à coudre, j'ai pu déduire une forme dont je me suis inspirée pour la création de l'un des nœuds papillon de la collection. »

Un goût du détail que le client peut retrouver pour chacune des créations de la styliste. Toujours dans la gamme « Les frères Lumière », vous pourrez par exemple vous offrir un nœud dont la forme évoque la silhouette d'un ticket de cinéma. Pour que la magie opère, Gaëlle accompagne chaque

produit d'une petite carte, établissant l'ambiance symbolisée par sa création. Si ses produits s'adressent aux hommes, certaines femmes sont séduites et n'hésitent pas à commander.

Un voyage dans le temps et dans le monde

La styliste produit trois collections par an : une « automne hiver », une « printemps » et une « été ». Le concept est de changer chaque année de période de l'histoire et de pays. Après la France des années 1890 l'an passé, les nœuds papillon de Gaëlle Guengant ont mis le cap sur les États-Unis, période 1950-1960, en 2019. Une première collection baptisée « Johnny Cash », du nom du célèbre artiste américain, vient ainsi de sortir. « Je veux avoir une cohérence dans mes collections, que ces personnes aient pu se croiser », développe Gaëlle Guengant.

Luxeux, éthique et artisanal

Pour confectionner ses créations, elle s'appuie sur le coton, le chanvre ou encore la laine de yak. Le tout issu de fournisseurs français. Des matières premières qu'elle travaille elle-même à la main et à la machine à coudre. Car les nœuds de Gaëlle sont réalisés avec une exigence stricte de qualité et de durabilité. « Quand je vois un défaut, je refais un nœud complet, plutôt que de simplement découdre et recommencer », explique-t-elle. « Je travaille à la main pour avoir un minimum de coutures visibles. » Une rigueur que la jeune Domontoise a apprise au sein d'une grande maison de la haute couture créée au début des années 1900. Son coup de foudre pour le nœud papillon, elle l'a pourtant eu après une expérience au sein de la plus grande maison française d'ornement de coiffure. « On m'a demandé de réinventer régulièrement le nœud », se remémore-t-elle. Une aventure qui l'a finalement poussée à lancer sa propre entreprise, afin de s'offrir une totale

CADEAUX ET ÉCRIN TRÈS « CHICS » !

Chaque nœud de la gamme « Collection » est livré dans une boîte réalisée sur mesure par une ébéniste du Val-d'Oise. Un écrin qui a le double avantage de mettre encore plus en valeur chaque produit et de vous inciter à ne pas jeter cet emballage de qualité. Effet garanti pour un cadeau ! Pour les « Basiques », votre produit sera pour sa part livré dans une jolie boîte cartonnée, parfaitement protégée avec des matières écologiques. Côté prix, les créations de Gaëlle s'échelonnent de 90 à 130 €. Si vous cherchez juste un produit de qualité, Gaëlle propose des « basiques » à 60 €, réalisés avec la même exigence de qualité. La preuve que haut de gamme, luxe et éthique ne sont pas incompatibles. Si la créatrice ne dispose pas de point de vente physique, il est tout de même possible de voir et surtout de toucher ses produits en vous rendant à la boutique de créateurs :

« L'atelier des créateurs »,
17, avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency



liberté créative. « J'ai décidé de prendre mes propres inspirations, sans suivre la tendance du moment », détaille la créatrice.

Pour découvrir les collections et commander :
www.laphileascompagnie.com

PENSEZ AU BILAN DE COMPÉTENCES !

Pour aider au mieux les demandeurs d'emploi de son territoire sur le chemin du retour à une activité professionnelle, l'Agglomération Plaine Vallée leur propose différents dispositifs.

Plaine Vallée offre aux demandeurs d'emploi de réaliser un bilan de compétences gratuit, grâce au soutien du Fonds Social Européen et du Conseil départemental du Val-d'Oise. Il comprend 4 grandes phases : une étape préliminaire visant à approfondir votre demande, une phase d'investigation de vos compétences, aptitudes et motivations, un stage d'immersion destiné à valider votre projet de carrière et enfin la finalisation de votre projet professionnel. Dans les faits, le bilan de compétences proposé par Plaine Vallée consiste en une alternance d'entretiens individuels avec un consultant et de travail personnel pendant lequel le bénéficiaire réfléchit à son parcours, ses compétences et effectue des recherches. Les entretiens, d'une durée variable, ne peuvent excéder un total de 24 heures et sont répartis sur plusieurs semaines. La gratuité du bilan de compétences est réservée aux demandeurs d'emploi du territoire de Plaine Vallée, inscrits ou non inscrits à Pôle Emploi, ayant plus de 5 ans d'activité professionnelle, et souhaitant être accompagnés dans leurs projets professionnels.

Avec Plaine Vallée, mon bilan de compétences est gratuit !*

*Cette offre est réservée aux demandeurs d'emploi de l'Agglomération, ayant plus de 5 ans d'activité professionnelle, et souhaitant être accompagnés dans leurs projets professionnels.

CANDIDATURES : www.emploi-plainevallee.fr
emploi@agglo-plainevallee.fr
01 30 10 90 40

Plaine Vallée, Partenaire de votre réussite

Renseignements et candidatures : [www.eco-plainevallee.fr / emploi@agglo-plainevallee.fr](http://www.eco-plainevallee.fr/emploi@agglo-plainevallee.fr) / Tél. : 01 30 10 90 40

Plaine Vallée : Les Ateliers de la Créa : faites de votre projet une réalité !

Mercredi 20 février de 9h à 17h, l'Agglomération Plaine Vallée organise un atelier autour du « Business Model personnel », animé par un de ses partenaires, l'association Rives de Seine Initiatives.

Les participants pourront découvrir cet outil permettant de poser ses forces et faiblesses et de réfléchir à l'évolution de ses compétences, en lien avec son projet de création d'activité.

Cette première matinée d'atelier permettra d'appréhender les fondamentaux du Business Model Personnel pour ensuite le construire et valoriser le parcours personnel des participants.

Rendez-vous à la Pépinière d'entreprises de Plaine Vallée, située :
26 rue des Sablons à Montmagny.

Inscriptions auprès de l'Espace Entreprendre Plaine Vallée

0 800 103 083 Service & appel gratuits

ou par mail à l'adresse : creation.entreprise@agglo-plainevallee.fr

Retrouvez tous les ateliers sur : www.Eco-plainevallee.fr

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

1, rue de l'Égalité CS 10042
95233 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 30 10 91 61
E-mail : contact@agglo-plainevallee.fr

LES ATELIERS DE LA CRÉA

Pour concrétiser votre projet de création d'entreprise, partez du bon pied !



Graines de Savoirs : l'accompagnement à la parentalité version ludique !

Créée en janvier 2018, l'association Graines de Savoirs propose des actions éducatives pour les jeunes enfants et leurs parents, dans une ambiance conviviale.



Réunir parents et enfants pour des activités à la fois éducatives et conviviales. C'est l'objectif de Graines de Savoirs, association lancée il y a un an dans la commune. À l'origine du projet, Marlène Martin, Éducatrice de jeunes enfants de formation, souhaitait répondre à un besoin des familles en s'appuyant sur sa propre expérience en matière de petite enfance. Son but : améliorer le bien-être et la communication entre les jeunes enfants et leurs parents, en proposant un programme d'activités en commun en semaine et les week-ends destinés aux 0 à 8 ans.

« À Domont, il existe déjà des choses pour les plus grands, qui n'ont pas forcément envie de faire des activités avec leurs parents à cet âge-là », développe la créatrice. Et cela fonctionne. À l'heure actuelle, plus de 50 familles ont déjà décidé d'adhérer. Dans son projet, Marlène est épaulée par Émilie Delsol, présidente de l'association et chef de produit dans l'univers du jeu, ainsi que par un bureau composé majoritairement de professionnels de l'enfance et de la santé.

Des ateliers pour tous les goûts

Graine de Savoirs propose de s'inscrire à diverses activités parent-enfant selon un programme trimestriel, établi en concertation avec les familles. Le mardi matin, des ateliers dédiés aux 0-3 ans sont organisés sur un thème différent à chaque séance, comme le modelage ou la musique. Le vendredi matin, les 1-3 ans bénéficient d'activités fondées sur la manipulation sensorielle. Les week-ends sont pour leur part axés autour des enfants plus âgés, qui peuvent par exemple prendre part en famille à des ateliers de cuisine ou diverses activités artistiques. Marlène organise les ateliers de la semaine à son domicile. Le week-end, les activités se déroulent généralement à la salle Dumarcel aux Tournesols, gracieusement mise à disposition par la Ville. L'association s'appuie également sur les compétences de ses parents-membres, afin de mettre en place des activités originales. « Par exemple nous avons une maman qui fait de l'éveil à l'anglais, une autre qui va proposer de la capoeira », se



félicite Marlène Martin. Le dimanche, c'est également la créatrice de l'association qui se charge des séances de yoga en famille, uniquement accessibles aux adhérents. Pour une question de qualité, les différentes activités ne dépassent pas en général huit familles. Désormais, Graines de Savoirs souhaiterait mettre en place des échanges entre parents, sur des thématiques éducatives variées.

Des actions sur le terrain

Outre ses actions traditionnelles, Graines de Savoirs profite d'événements départementaux ou nationaux pour aller à la rencontre du public, en proposant des déclinaisons locales autour de la parentalité. L'association s'était d'ailleurs fait connaître en mars 2018, en organisant un forum dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. « Cela avait très bien fonctionné avec beaucoup de familles présentes », assure Marlène Martin. Une initiative qui avait également permis à Graines de Savoirs d'adapter son offre d'animations en fonction des échanges avec les visiteurs.

LES PROCHAINES ACTIVITÉS

Tous les mardis matin (hors vacances scolaires) :

« Les petits artistes » Atelier parent/enfant pour les 0-3 ans (musique, marionnettes, modelage...).

Tous les vendredis matin (hors vacances scolaires) :

« Les mini touche-à-tout » Atelier adulte/enfant pour les 1-3 ans (manipulation, découverte de divers matériaux...).

Un vendredi après-midi sur 2 :

« À petits pas vers l'école » Atelier parent/enfant pour les 18 mois-3 ans pour se familiariser progressivement à l'entrée à l'école.

Samedi 16 mars 16h30 - 17h30 :

Après-midi jeux de société - De 2 à 8 ans

Cette année, l'équipe proposera une Journée de la Petite Enfance, ouverte à tous, le dimanche 24 mars prochain au gymnase Charles de Gaulle. Graines de Savoirs souhaite également œuvrer avec d'autres structures. « Lors de notre forum de l'année dernière, VO Sourds 95 avait déjà proposé un atelier de langue des signes. Nous avons également échangé avec Crocus Blanc et nous sommes en contact avec la Maison des Assistantes maternelles de Domont et l'ADL. Nous avons proposé d'ailleurs une activité « Création de marque-page » lors du salon du livre jeunesse le 9 février », explique la créatrice de l'association. Et d'ajouter : « Nous avons déjà rencontré la CAF et allons rentrer dans le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ».

Renseignements :

www.asso-grainesdesavoirs.fr
contact.assograinesdesavoirs@yahoo.com
Facebook : Graines de savoirs

UN PETIT THÉÂTRE JAPONAIS POUR LES ENFANTS DE LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale, installée à la Maison de la Petite Enfance, vient de se doter d'un « Kamishibai », petit théâtre japonais permettant de raconter des histoires aux enfants en faisant défiler des dessins dans une ambiance originale.

Ces derniers ont été créés par Mesdames Azenbar, Gandon, Imagrhi et Joli, qui se sont organisées pour réaliser l'histoire de « roule galette », en dessinant et coloriant chaque planche. Le conjoint d'une assistante maternelle, Monsieur Barrot, s'est de son côté chargé bénévolement de créer des kamishibais en bois vernis.



UN ATELIER « PIÈGE » POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Deux classes de l'école élémentaire Gabriel Péri ont appris à fabriquer des pièges à frelons asiatiques aux côtés d'Alain Genest, président de l'association Les Jardins d'Alain.



C'est un insecte qui pose de gros problèmes depuis son introduction accidentelle en 2004. Avec l'arrivée de l'été, le frelon asiatique installe des nids un peu partout. Problème : il est réputé plus agressif que le frelon européen et contribue au déclin des abeilles, dont il se nourrit. Alors que la commune est confrontée à l'apparition de nids chaque année, l'association des Jardins d'Alain a décidé d'agir en posant des pièges dès cet hiver. L'objectif est de réussir à capturer les reines avant qu'elles ne pondent. Chacune pouvant produire de 1000 à 3000 œufs, l'enjeu est ainsi de taille. Pour sensibiliser les enfants et leur apprendre à créer des pièges, Alain Genest s'est rendu à l'école Gabriel Péri à la rencontre de deux classes. Parmi elles, les CE1 de la classe de Madame Rasolomalala, ont pu poser toutes leurs questions et être sensibilisés au rôle des insectes pollinisateurs, avant de passer à la pratique sous l'œil attentif des adultes.

Une bouteille, un cintre, de la bière...

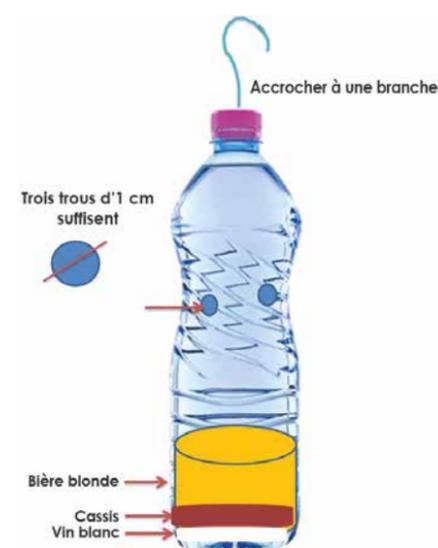
Tous munis d'une bouteille de 1,5 l, sur laquelle ils devaient enlever l'étiquette, les enfants ont appris le rudiment du piège à frelon asiatique. Pour ce faire, le président des Jardins d'Alain les a aidés à chaque étape. À commencer par la découpe de la tête du cintre et le perçage du bouchon de la bouteille. « Il est nécessaire de réaliser le trou de l'intérieur vers l'extérieur pour éviter que de l'eau ne s'infilte dans le futur mélange », précise Alain. Une fois ces deux opérations réalisées, les élèves devaient faire passer la tête du cintre dans le bouchon pour créer le système d'accroche du piège. L'étape suivante consistait à créer trois trous sur la zone de l'ancienne étiquette, à différents endroits, pour permettre aux reines d'entrer... sans pouvoir ressortir. « Il est indispensable que les trous ne dépassent pas 1 centimètre pour que l'insecte entre en repliant ses ailes, mais ne puisse plus sortir », développe Alain. Si les travaux se sont arrêtés à la création de la

structure des pièges, ceux-ci ont été remplis de bière, de cassis et de vin blanc afin d'attirer les frelons asiatiques, mais pas les abeilles.

Un réseau de pièges

Les pièges seront posés jusqu'à fin avril pour être opérationnels avant que les reines ne puissent pondre. Fin mai, Les Jardins d'Alain feront le bilan de l'efficacité des dispositifs. Car, plus globalement, l'association souhaite associer un maximum de Domontois à cette démarche. Vous souhaitez créer un piège à installer chez vous ? N'oubliez pas de contacter les Jardins d'Alain pour entrer dans les statistiques.

Renseignements :
contact@lesjardinsdalain.fr



Apprenez à improviser avec la Ménagerie de l'Improbable

Depuis septembre, la Ménagerie de l'Improbable propose de s'initier à l'improvisation théâtrale aux côtés de passionnés de cette discipline. Bonne ambiance et surprise garantie, peu importe votre âge !

Des enfants devant se mettre tour à tour dans la peau d'une princesse et d'un dinosaure, rester impassibles face aux tentatives de déstabilisations d'autres enfants ou encore incarner un bateau imaginaire au gré de vagues invisibles et déchaînées.

Si la scène peut paraître étrange au premier abord, c'est pourtant un jeudi soir comme les autres pour « La Ménagerie de l'Improbable ».

Depuis septembre 2018, l'association propose des cours d'improvisation accessibles à partir de 6 ans. Des sessions dispensées tous les jeudis aux Tournesols par Théo Bianconi, Noémie Groussard et Bastien Touminet. Ces trois professeurs accueillent 14 élèves, répartis sur trois créneaux par catégories d'âge. « Le but est d'adapter plus facilement le contenu des ateliers en fonction des participants », précise Théo, qui anime l'atelier 6 - 10 ans.

Une pédagogie au service de l'apprentissage en s'amusant

Si les enfants bénéficient d'ateliers axés sur des petits modules courts autour du jeu, les adolescents et adultes travaillent des concepts plus en profondeur. « Les ateliers se passent vraiment très bien. Il y a une vraie bienveillance entre les participants », se réjouit Noémie. Peu importe l'âge, la philosophie de l'association reste la même. « Nous fondons notre pédagogie sur le fun. Le but est que les élèves n'aient pas l'impression de travailler, mais qu'ils s'améliorent d'eux-mêmes », détaillent les professeurs. Quels que soient les exercices proposés, l'improvisation reste toujours présente, et les élèves doivent faire preuve de réactivité et de cohésion de groupe. Deux valeurs importantes qui seront indispensables aux élèves au moment de monter sur scène. « À terme, nous aimerions mettre en place un spectacle avec les adolescents et adultes », souligne Noémie.



Une compagnie de théâtre

Outre les cours proposés depuis septembre, la Ménagerie de l'Improbable est également une compagnie créée il y a 5 ans. « Au départ, nous étions un petit groupe d'amis à avoir fait du théâtre à Brassens lorsque l'on était plus jeune. C'est là que nous avons été initiés à l'improvisation. Un jour, notre professeur est parti et nous avons eu très envie de continuer », explique Théo. L'association est aujourd'hui capable de défier d'autres équipes dans des rencontres d'improvisation aussi imprévisibles que déjantées... Désormais, la bande d'amis aimerait proposer, en parallèle des ateliers et des rencontres, des créations théâtrales modernes à un public qui n'a habituellement pas forcément accès à

ce type d'œuvres en dehors de Paris, le tout en conservant pleinement l'apport de l'improvisation. « Tout cela est réuni sous ce grand giron de la Ménagerie de l'Improbable car nous ne voulions pas trop diviser ces activités qui se nourrissent entre elles. L'improvisation est un art qui est fait pour établir des ponts plutôt que bâtir des murs. » conclut le comédien.

Vous avez envie de tenter l'expérience ? Il reste encore des places disponibles pour vous essayer à l'improvisation... et pourquoi pas rejoindre la Ménagerie ?

improbablemenagerie@gmail.com / Facebook : La Ménagerie de l'Improbable



L'équipe de la Ménagerie de l'Improbable a affronté celle de l'élite du Thillay au cours d'un match d'improvisation.

BRASSENS : LE PLEIN D'ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES

Tout au long des vacances de février, le centre Georges Brassens proposera des activités destinées aux jeunes de la commune. Peinture, danse, théâtre ou encore cirque, il y en aura pour tous les goûts.

→ ATELIER PEINTURE / DESSIN

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars
De 10h à 12h - À partir de 6 ans
Animé par Valentine, artiste-peintre, animatrice d'arts plastiques

Le monde fantastique et onirique dans l'imaginaire des enfants sera stimulé et interprété librement en plusieurs tableaux. Le mélange des différentes techniques (crayon, pastel gras, pastel aquarelle, gouache, feutres, collage...) sera la stratégie artistique de cet atelier.

Tarif (semaine) : 45 € (adhérent) ou 55 € (non-adhérent) / Fournitures comprises

→ ATELIER THÉÂTRE

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars
Animé par Maud, comédienne
• De 10h à 12h15 - 8/10 ans

Les élèves devront apprendre une scène issue d'une pièce de théâtre, qui sera en espace. La scène écrite et les scènes issues des improvisations donneront lieu à des portes ouvertes aux familles en fin de semaine.

Tarif (semaine) : 45 € (adhérent) ou 55 € (non-adhérent)

• De 14h à 15h30 - 5/7 ans

Un conte sera mis en espace par les élèves. Le dernier jour, les familles pourront découvrir l'atelier.

Tarif (semaine) : 35 € (adhérent) ou 45 € (non-adhérent)

→ HIP-HOP

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars
De 16h à 17h30 - À partir de 8 ans
Animé par Figgy, animateur de Hip-Hop

Un atelier de danse Hip-Hop qui donnera lieu à une présentation devant la famille et les amis le vendredi.

Tarif (semaine) : 35 € (adhérent) ou 45 € (non-adhérent)

→ ARTS DU CIRQUE

Du lundi 4 au vendredi 8 mars
Au gymnase des Grands Jardins
Animé par Christopher (artiste, animateur de cirque, jongleur) et Virgile (artiste, animateur de cirque, acrobate)

Approche ludique sous forme d'ateliers autour du trampoline, de la manipulation d'objets et des équilibres sur objet.

• De 10h30 à 12h : 6/7 ans

Tarif (semaine) : 35 € (adhérent) ou 45 € (non-adhérent)

• De 13h30 à 15h30 - plus de 8 ans

Tarif (semaine) : 45 € (adhérent) ou 55 € (non-adhérent)

• De 15h30 à 16h30 - 4/5 ans

Tarif (semaine) : 25 € (adhérent) ou 35 € (non-adhérent)

Le dernier jour de stage donnera lieu à une porte ouverte sur le travail réalisé.

→ ATELIERS ADOS/ADULTES

Mardi 5 mars de 18h à 21h

Trampoline et acrobatie,

Animés par Virgile

Tarif (stage) : 15 € (adhérent) ou 25 € (non-adhérent)

→ ATELIER POTERIE ET RECUP'ART

Du lundi 4 au vendredi 8 mars

De 10h à 12h - À partir de 6 ans

Animé par Céline, céramiste verrier

Un atelier de création pour petits. Réalisation d'objets utilitaires et lumineux en terre, en verre et en papier. Création de photophores, de lampions... Pour préparer le printemps.

Tarif (semaine) : 45 € (adhérent) ou 55 € (non-adhérent)



(non-adhérent) / Fournitures comprises

Centre Georges Brassens
46, rue Aristide Briand
Tél. : 01 39 91 50 69 / Facebook : Centre Georges Brassens Domont

→ INSCRIPTIONS INDISPENSABLES AVANT LE SAMEDI 23 FÉVRIER. LES PLACES SERONT LIMITÉES POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU STAGE

UN CLUB MANGA À LA MÉDIATHÈQUE

Vous aimez lire des mangas ? La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry vient de créer un tout nouveau club destiné aux amateurs de bande dessinée japonaise. L'objectif est simple : permettre aux participants d'échanger autour de leurs coups de cœur et pourquoi pas faire de belles découvertes.

Le club se réunira pour la première fois le 16 février à 14h30, pendant environ 1h. D'autres rendez-vous sont déjà programmés les 16 mars, 15 avril et 18 mai.

Les inscriptions sont ouvertes à partir de 13 ans, à l'adresse brasaf@domont.fr ou au 01 74 04 22 10.

DOMONT
CLUB MANGA
Le club est ouvert à tous à partir de 13 ans, adhérent ou non à la médiathèque.
Première séance du Club Manga
Samedi 16 février 2019
de 14h30 à 15h30
66, avenue Jean Jaurès
Inscription obligatoire : 01 74 04 22 10

TOPF SILVIA MONFORT
THÉÂTRE DEL' OUEST DE LA PLAINE DE FRANCE

12, rue Pasteur - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt - 01 39 33 01 81
theatre@agglomplainevallee.fr - www.agglomplainevallee.fr

22 MARS • 20H30 • DANSE BALLE ROYAL NATIONAL DE GÉORGIE

40 artistes de talent, danseurs et musiciens, nous transportent au pays de la mythique toison d'or ! Ce spectacle est une véritable invitation à voyager au cœur de l'histoire et de la culture géorgienne.



29 MARS • 20H30 • THÉÂTRE C'EST ENCORE MIEUX L'APRÈS-MIDI

Dans un hôtel proche de l'Assemblée nationale, un célèbre député se prépare à un après-midi coquin avec une secrétaire du Premier ministre a.u lieu d'assister à un débat parlementaire de la plus haute importance.



La pétanque fait son retour !

Orpheline de son « Amicale Bouliste Domontoise » suite au départ de son président, la ville accueille une nouvelle association dédiée à la pratique de la pétanque. La Boule Domontoise est en effet venue renforcer le tissu associatif de la ville en novembre 2018. À sa tête, Jean Cozic a l'ambition de proposer un club mêlant plaisir de jeu entre amis et compétition. « Nous avons déjà organisé plusieurs tournois internes et nous souhaitons en proposer un tous les mois », explique le Président.

L'association organisera également son concours fédéral de l'Office Municipal des Sports le 3 août 2019. Une belle dynamique pour la nouvelle structure qui s'explique par l'investissement de ses membres. Pour l'instant, la Boule Domontoise compte, 25 licenciés, dont 13 font partie du bureau. Elle accueille également 14 adhérents « libres ».

Une équipe soudée qui a la particularité de se connaître. Une partie des membres de l'association évoluait en effet depuis

plusieurs années à Ézanville et a suivi Jean Cozic dans son projet domontois.

La convivialité avant tout

La Boule Domontoise mise sur son ambiance pour attirer de nouveaux joueurs. « Ici, la convivialité prime », assure Jean Cozic. Si chacun peut devenir membre de l'association, celle-ci est intransigeante concernant le comportement des joueurs. « Les qualités de groupe sont essentielles », développe le Président.

Les joueurs confirmés pourront ainsi trouver des partenaires de jeu et les plus novices des conseils pour progresser.

Les membres de l'association jouent tous les jours, selon la météo, de 14 h à 19 h sur le terrain derrière la résidence de la Gare (entrée du parc des Coquelicots).

N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Tarif adhérent : 20 € l'année avec assurance et accès aux concours internes
Licencié : 35 € avec assurance avec accès aux concours internes et fédéraux

Le club est situé à l'entrée du parc des Coquelicots, près du parking de la gare de Domont.

Renseignements : alainjean.ja@gmail.com



Karaté : le championnat Élite Val-d'Oise de kata fait escale à Domont

Dimanche 27 janvier, Domont accueillait le Championnat Élite 95 de Kata, qualificatif pour les championnats de France de la discipline. Pour l'occasion, 250 compétiteurs des catégories poussins, pupilles et benjamins sont venus au gymnase Jean Jaurès. Parmi les performances à signaler, le Karaté Club de Domont a placé deux athlètes sur le podium.

Tanya et Yashni terminent toutes les deux

vices-championnes du Val-d'Oise. Yashni Goorimothy est l'une des valeurs montantes du club. Elle avait notamment terminé troisième sur 58 engagées lors de la Coupe de France Kata, en battant la championne de France en titre et la vice-championne de France. Côté belles performances, le club a réalisé une belle année 2018 avec de nombreux résultats convainquants.

Parmi les karatékas qui se sont le plus distingués, Lydia Lasouag est devenue vice-championne de France, a remporté la Coupe de France juniors et pris la seconde place de la Coupe de France Espoirs (surclassée par les entraîneurs nationaux) et de l'Open International Adidas. En équipe, elle est également devenue vice-championne de France Juniors et championne de France des Ligues (équipe Île-de-France).

Une belle récompense pour le club, qui a enregistré une croissance des inscriptions dans ses



différentes activités cette saison, avec plus de 240 licenciés de 4 à 78 ans.

Judo : les sélections départementales à Domont

Le 3 février, le Gymnase Jean Jaurès recevait les sélections départementales benjamins et benjamins de judo.

Au total, 115 garçons et 50 filles originaires de 20 clubs avaient fait le déplacement pour cette journée de compétition, qualificative pour les épreuves régionales. Le matin, ce sont 180 enfants de 7 à 10 ans licenciés en mini-poussins et poussins qui pouvaient participer à un atelier. Les remises de médailles se sont déroulées en présence de Pierre Grégoire, Maire-Adjoint à Ézanville, de Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué au Sport, et de Michel Wiczorek, Conseiller municipal.

En outre, une quinzaine de parents a tenu à aider les 10 membres du bureau. Une journée qui s'est parfaitement déroulée grâce au travail des bénévoles présents tout au long de l'événement.



L'écho des clubs

Le tennis de table fête sa 49^e édition du tournoi « de la galette »

Les 12 et 13 janvier, les licenciés du Domont Tennis de Table se sont retrouvés au gymnase des Grands Jardins pour le traditionnel tournoi de la Galette organisé chaque année par le club. Une compétition amicale organisée sur deux journées qui a permis aux 82 inscrits de s'affronter dans les différentes catégories (poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, féminines, loisirs, vétérans, parents...). Les rencontres de poules se sont déroulées le samedi en prélude des finales du dimanche. Un rendez-vous une nouvelle fois parfaitement orchestré par les bénévoles du club. Mention spéciale pour le tableau féminin, qui avait disparu depuis plusieurs années. Après une remise de prix à laquelle ont pris part Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué au Sport, et Hervé Commo, Conseiller municipal. À l'issue du tournoi, le public et tous les participants se sont retrouvés autour des galettes dédiées aux reines et rois de la petite balle.



ÉVÈNEMENT SPORT ET SANTÉ
 1^{re} JOURNÉE DE SPORT POUR PARTICIPER À LA

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

ODYSSEA
 LE SAMEDI 16 MARS 2019
 DE 9H00 À 12H00
 AU DOJO MUNICIPAL DE DOMONT

Cours découvertes de Tai Chi et de Body Karaté au profit d'Odyssea

8H15 - 9H00 : Café d'accueil
 9H00 - 10H30 : Découverte du Tai Chi
 10H30 - 12H00 : Découverte du Body Karaté
 12H00 - 13H00 : Verra de l'amitié et comptage de la collecte au profit d'Odyssea

Succès pour la Marche Domontoise

Organisée par l'Union Cycliste Domontoise, la Marche Domontoise a fait son retour le 13 janvier dernier pour une nouvelle édition. Cette année, les 167 participants avaient le choix entre deux circuits de 12 kilomètres ou 20 kilomètres. Un nouveau succès pour l'événement, lancé avec la création de l'UCD en 1977.



Retour sur...

Une superbe exposition pour « Les Domontois ont du Talent »

Dans le cadre du cycle d'expositions « Les Domontois ont du Talent », qui met chaque année à l'honneur des habitants souhaitant exposer leurs peintures, sculptures, dessins ou encore écrits, la Ville a mis à l'honneur Fernand et Myriam Racine. Du 16 au 30 janvier, le père et la fille ont exposé leurs œuvres respectives pour le plus grand plaisir du public. Au total, on pouvait découvrir 12 superbes sculptures et plus de 70 tableaux aux styles et thèmes variés.

Le vernissage s'est déroulé le 19 janvier en présence de nombreux visiteurs et d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture. Une réussite et un régal pour les yeux !



La galette des seniors désigne ses reines et ses rois

Le 25 janvier, 200 convives étaient réunis à la Salle des Fêtes pour savourer la traditionnelle galette des rois organisée par Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Seniors et le service Animation Seniors de la Ville. Un événement qui a dévoilé ses rois et reines au fil des fèves découvertes par les participants. Parmi les centaines de parts distribuées, une fève dorée était également cachée. Elle a finalement fait son apparition, permettant à une chanceuse d'être couronnée comme la Grande Reine de cet après-midi convivial. Après s'être restaurés autour d'un verre de cidre, les seniors n'ont pas manqué de fouler la piste de danse pour se déhancher au rythme de la valse ou du madison.



Scout toujours !

Les Scouts et Guides de France se sont réunis à la Salle des Fêtes le dimanche 3 février pour leur fête de groupe annuelle. Les scouts, les parents, les responsables, les anciens et les partenaires locaux se sont retrouvés autour d'un déjeuner convivial, ponctué d'animations et de présentations des diaporamas des camps de l'été dernier. Les fonds récoltés aideront à financer le voyage aux États-Unis des Pionniers/Caravelles – les scouts de 15 à 17 ans - prévu pour leur rassemblement international en 2019. L'engagement et le dynamisme de ces jeunes contribuent beaucoup au bien-vivre ensemble de la commune.



40 ans de jumelage et d'amitié

Le 26 janvier, le Comité de Jumelage célébrait ses 40 ans à la Salle des Fêtes. Une soirée organisée en présence de délégations des villes jumelles de Germering en Allemagne, Shephed en Angleterre et Buja en Italie - la ville de Wolsztyn en Pologne n'a pu être représentée à cette occasion. Des noms qui vous évoquent sans doute quelque chose. Et pour cause, chaque commune dispose d'un rond-point à son nom dans Domont ! Au-delà de cette anecdote, le Comité de Jumelage entend développer l'amitié au sein de l'Europe à travers des échanges familiaux, linguistiques et culturels. Il propose notamment des cours de langue en anglais et italien, des voyages, ainsi que des conférences-débats sur les villes jumelées. Les 137 participants ont profité d'un repas et d'animations proposées tout au long de la soirée. L'occasion également de projeter un film retraçant l'histoire de l'association, qui compte actuellement une centaine de familles adhérentes.

Frédéric Bourdin, Maire de Domont et président d'honneur du Comité de Jumelage, a assisté aux festivités aux côtés d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à l'Animation, aux associations et à la culture.



Soirée Tajine avec Les Jardins d'Alain

Le 2 février dernier, l'association Les Jardins d'Alain organisait une grande soirée Tajine au poulet à la Salle des Fêtes. Au programme pour les 175 convives présents autour d'Alain Genest : un repas délicieux dans une ambiance conviviale et un diaporama des activités de l'association. Frédéric Bourdin, Maire de Domont, a salué l'investissement des Jardins dans la vie de la commune.



Salon du Jouet de collection et de la Bande Dessinée

C'est toujours un succès. Le 3 février dernier se tenait la 14^e édition du Salon du Jouet de collection et de la Bande Dessinée au gymnase Charles de Gaulle. Cette année, 65 exposants ont fait le bonheur du public, venu nombreux dès l'ouverture des portes. Chineurs et collectionneurs ont ainsi pu partir à la recherche de pièces pour compléter leur collection.



Le livre à la fête

Les samedi 9 et dimanche 10 février, l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) organisait la 23^e édition de sa Fête du livre à la Salle des Fêtes.

L'association, qui œuvre pour la promotion de la lecture à Domont, proposait pendant deux jours de rencontrer des auteurs. Cette année, ils sont 18 à avoir fait le déplacement pour rencontrer le public et pour certains dédicacer leurs ouvrages.

De nombreuses activités étaient également programmées pour les enfants, avec notamment des lectures de contes. Comme le veut la tradition, l'ADL avait invité une association à participer à l'événement.

Après Récréamaths en 2018, c'est cette année « Graines de savoirs » qui a proposé des activités aux familles. L'association vise à accompagner la parentalité et à promouvoir l'éducation dans la ville.



À venir

> Mardi 19 février

Le Club Féminin vous propose une conférence animée par Mme Gimaray à 14h - Salle Victor Basch n° 1, 11 rue de la Mairie.
Thème : « Les couples mythiques dans l'Art ».
Tél.: 06 24 38 80 87

> Jeudi 21 février

Le Club féminin vous propose une visite du Grand Rex à 10h - 1, boulevard Poissonnière Paris 2^e - Métro Bonne Nouvelle.
Tél.: 06 24 38 80 87

> Vendredi 22 février

Le CCFM vous propose une sortie à Paris « Le Marais aristocratique ».
Tél.: 01 39 91 10 22
ccfm.domont@orange.fr

> Mardi 12 mars

Le Club féminin vous propose un repas à la salle polyvalente du Stade des Fauvettes, rue de Paris. Tél.: 06 24 38 80 87

> Lundi 18 mars

Le Club féminin vous propose 2 visites guidées de l'Hôtel de Ville de Paris à 10h30 et 14h30 - 3, rue Lobau - Métro Hôtel de Ville.
Tél.: 06 24 38 80 87

Repas dansant avec l'association Portugaise de Domont

Rendez-vous le samedi 16 mars à 20h à la Salle des Fêtes pour un dîner dans une ambiance conviviale et musicale.

Menu : 35 € / Enfants : 15 € / Gratuit - 6 ans
Réservation obligatoire jusqu'au 1^{er} mars
Renseignements : 06 26 32 13 63

DOMONT

Lundi 18 février
20h - Salle des Fêtes

Le grand débat national

Ateliers/débats :

- La fiscalité et les dépenses publiques
- Démocratie et citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics
- La transition écologique

En fonction des débats, d'autres dates pourront éventuellement être proposées.

Renseignements : 01 39 35 55 00 - www.domont.fr

« LE JARDIN PUBLIC » ROUVRE SES PORTES

Situé à la Maison de la Petite Enfance (MPE), le lieu d'accueil enfants/parents « Le jardin public » a rouvert ses portes le jeudi 14 février dernier. Le service avait fermé en raison des travaux d'agrandissement de la Maison de la Petite Enfance, qui se sont achevés en janvier.

Gratuit et anonyme, l'espace est ouvert à tout adulte accompagné d'un enfant de moins de 4 ans ayant un lien de parenté. Un lieu de socialisation pour l'enfant et d'échange pour le parent avec l'objectif de partager un moment ensemble et de sortir du quotidien. Rendez-vous au 1^{er} étage de la MPE, salle du relais assistants maternels.

Horaires : ouvert tous les jeudis de 9h30 à 11h30 sauf pendant les vacances scolaires.

La ligne 269 monte en cadence en matinée

Depuis le 4 février, la RATP propose une offre renforcée sur la ligne 269 aux heures de pointe du matin, du lundi au vendredi, entre 7h et 8h, en période de plein trafic. Désormais, ce sont trois bus qui passeront dans les deux sens entre « Garges-Sarcelles » et « Hôtel de Ville d'Attainville », contre deux actuellement. La ligne 269 permet de se rendre dans l'Est du Val-d'Oise, notamment en gare de Garges-Sarcelles sur la Ligne D du RER et en mairie d'Attainville.

Votre Cinéma à Domont

Domont Cinéma

Semaine du 13 au 19 février

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?

Vendredi 15 à 16h, samedi 16 à 14h, dimanche 17 à 18h, lundi 18 à 20h30, mardi 19 à 18h



All Inclusive

Vendredi 15 à 18h, samedi 16 à 16h, 18h et 21h, dimanche 17 à 14h, 16h et 20h30, **lundi 18 à 14h** et 18h, mardi 19 à 16h

Projection des coups de cœur du Festival Image par Image

Vendredi 15 à 20h30

Opéra : Don Quichotte

Mardi 19 à 20h15



Avant-première
Dimanche 27 avril à 11h
La grande aventure
Lego 2

Ciné Seniors

Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Sigidurs : La Semaine du compostage devient la Semaine du Jardin Durable

En mars, le Sigidurs vous donne rendez-vous à La Semaine du compostage, renommée la Semaine du Jardin Durable à l'occasion de ses 10 ans.

Au programme : distribution de compost, broyage de branches, récupération de produits phytosanitaires et en cadeau découvrez notre nouvel ouvrage Guide du jardin durable.

10^e ANNIVERSAIRE de la **Semaine du Compostage** devient **la semaine du Jardin DURABLE**

du 15 au 23 mars 2019

TOUT LE PROGRAMME SUR www.sigidurs.fr

Un doute, une question ? 0 800 735 736 Service à votre disposition

Distribution gratuite de compost en déchèterie :

- Vendredi 15 et samedi 16 mars, dans les déchèteries de Sarcelles et de Louvres,
- Vendredi 22 et samedi 23 mars, dans les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval.

La distribution est réservée aux habitants, munis de leur badge d'accès ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), qui pourront à nouveau profiter de ce service.

Le Sigidurs offrira 20 kg de compost en sac par foyer*. Il sera également proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles. Pensez à vous munir d'un contenant.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations), dans la limite des stocks disponibles.

Opération broyage de branches en déchèteries

Si vous souhaitez obtenir du broyat, c'est-à-dire réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin, rendez-vous :

- Mardi 19 mars à la déchèterie de Sarcelles,
- Mercredi 20 mars à la déchèterie de Louvres.

En bref...

La collecte des déchets permet au Téléthon de récolter 10 000 €

Durant le mois de décembre, 352 tonnes d'emballages en verre ont été collectées dans les bornes d'apport aériennes et enterrées du Sigidurs. Grâce au geste écologique des habitants, le syndicat a pu reverser la somme de 10 000 € à l'AFM Téléthon. Le Sigidurs est chargé du traitement et de la valorisation des déchets ménagers de 59 communes, regroupées en 3 intercommunalités entre le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne.

Cycle de vie des emballages en verre

Seuls 3 emballages en verre sur 10 sont triés par les habitants du SIGIDURS puis recyclés.

Objectif 10/10

Grâce à votre geste de tri, les emballages en verre redeviennent des emballages en verre.



Vous triez tous vos emballages en verre, bouteilles, pots, bocaux et flacons dans les bornes aériennes ou enterrées.



Ils sont collectés et déposés au centre de tri.



Le verrier fond le calcin et les matières premières puis souffle le verre pour créer de nouveaux pots, bocaux, bouteilles et flacons.



Puis acheminés au centre de traitement qui élimine les impuretés pour créer du calcin.



LES CONSEILS DE L'AVOATE



LE CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE

Le congé de solidarité familiale prévu aux articles L 3142-6 et suivants du Code du Travail permet à tout salarié de s'absenter pour assister un proche qui souffre d'une pathologie mettant en jeu son pronostic vital ou qui est en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause. Ce proche peut être un ascendant ou un descendant, un frère ou une sœur, une personne vivant à son domicile ou une personne vous ayant désigné comme personne de confiance.

Le droit à ce congé est d'ordre public et l'employeur ne peut le refuser ou le reporter dès lors que le salarié remplit les conditions légales.

Ainsi, le salarié qui souhaite en bénéficier doit en informer son employeur par tout moyen (courrier, RAR, ou email) au moins 15 jours avant le début du congé en produisant un certificat médical. Mais en cas d'extrême urgence, et sur justificatif médical, le congé commence sans délai.

La durée du congé est normalement fixée par la convention collective ou un accord de branche. En l'absence de dispositions conventionnelles, la durée du congé est de 3 mois renouvelable une fois. Le salarié peut prendre ce congé de manière continue ou fractionnée. Le congé de solidarité familiale n'est - en principe - pas rémunéré mais le salarié peut percevoir, sous certaines conditions, l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr

Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais. Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

57^e anniversaire du cessez-le-feu de la **Guerre d'Algérie**

Mardi 19 mars 2019
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR À LA MÉMOIRE DE NOS 30 000 MORTS ET DES VICTIMES CIVILES
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

Rassemblement à 11h
Place de Verdun - Monument aux Morts

DOMONT

association **les jardins d'alain**

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

NETTOYONS LA NATURE

DIMANCHE 17 MARS
À PARTIR DE 9H
11 ALLÉE DES BLEUETS - 95330 DOMONT

Renseignements : 06 75 25 44 40

CARNET



Naissances

Jayden Anin, Giulia Emmanuel, Zainab Iftikhar, Jayden Makanga Ducros, Eden Nemcsek, Loane Sirantoine

Mariages

Edmond Borlet et Dominique Damsin

Décès

Chantal Daniel épouse Bourcier, Jean Legrandgérard, Henri Lion

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation : Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution